lauragais peintures **Fiche technique N° LA3357** ***27-11-2014*** Annule et remplace les éditions précédentes	**Application après préparation sur supports conformes au D.T.U. 59.1** **BOIS ET DERIVES :** CONTRE-PLAQUE - AGGLOMERE - ISOREL DUR - MEDIUM **PLATRE ET DERIVES :** PLATRE - PLAQUES DE PLATRE CARTONNEES **ANCIENNES PEINTURES :** HYDRODILUABLES - GLYCÉROPHTALIQUES - ACRYLIQUES	# Satin Mill O **Peinture laque décorative satinée "haut de gamme"** **INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR** **12 à 14 m²/L**

*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Fonction :

Peinture laque décorative "haut de gamme" d'aspect satin velouté en finition.
Formulée à base de résine acrylique polyuréthane en phase aqueuse.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 7b2 / 6a

Destination : INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR

- **Intérieur :** boiseries, surfaces murales et plafonds (*bois et dérivés, plâtre et dérivés et anciennes peintures*).
- **Extérieur :** boiseries (*bois et dérivés, anciennes peintures*).

Qualités dominantes :

- **Grande facilité d'application.**
- **Excellente opacité pour un pouvoir couvrant élevé.**
- **Grande résistance à l'abrasion et aux rayures.**
- **Forme un film de peinture lisse et parfaitement tendu en finition.**
- **Entretien facile : lessivable.**
- **Non jaunissant.**

Caractéristiques pratiques :

= 12 à 14 m²/L (selon le support).

= 2 h

= 8 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Prêt à l'emploi
- **Aspect en finition :** satiné
- **Rendement :** 12 à 14 m²/L (*suivant la nature, la porosité du fond et le mode d'application*).
- **Matériel :** Brosse à rechampir spécial acrylique, manchon microfibres 10 mm ou pistolet
- **Nettoyage du matériel :** EAU
- **Coloration :** Système à teinter COLORIMIX® ou colorants concentrés SELFCOLOR® (maximum 3 %).
- **Conditionnement :** 1 L - 3 L - 12 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité :** 1,30 à 1,40 • **Extrait sec (pondéral) :** 48 à 52 %
- **Teneur en COV : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/b) : 100 g/l (2010).**
  Ce produit contient max 100 g/l COV.
- **Taux de brillance à 60° : 33**

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur anciennes peintures brillantes ou satinées :** poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- **Eliminer totalement les anciens badigeons**.
- **Ce produit étant une laque, reboucher et poncer soigneusement le support pour obtenir une surface parfaitement plane et lisse.**
- **Sur fonds poreux (bois et dérivés, plâtre et dérivés) :** appliquer en impression notre Everest'O Primaire.
- **Sur support ferreux :** appliquer notre sous-couche antirouille VITFOND.

Voir les fiches techniques des produits cités

Application :

- ***Après les travaux de préparation du support***, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, d'une parfaite planéité, conformes au D.T.U. 59.1. Appliquer 2 couches successives en respectant un temps de séchage de 8 heures entre les 2 couches.

Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.

- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 30°C.**
- **Produit à mélanger avant utilisation.**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine fermé.
Stocker à l'abri du gel.

Hygiène et sécurité :

Produit en phase aqueuse, non soumis à étiquetage.
Utiliser dans un endroit bien ventilé.

FDS accessible sur notre site internet : www.theolaur.com

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THÉOLAUR Peintures
ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN – Service technique : 05 62 742 742 – Fax : 05 61 787 551
Mail : lauragais@theolaur.com Web : www.theolaur.com
SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015